

Saint-Joseph
de Kamouraska

Bloc-Notes
est publié par le
Comité de
Développement de
Saint-Joseph-de-
Kamouraska
en collaboration
avec la

DANS CE NUMÉRO

Divers	2
Biblio	3
Fête 4 x 20	4
École	5
Municipalité	6-7
Caisse	8

**Heures
d'ouverture de la
Biblio et du
CACI**

- Jeudi
19 h - 20 h
- Samedi
14 h - 15 h

**Site Web
municipal:**

www.stjoseph.ca

BLOC-NOTES

Octobre 2010

CONVOCAATION À LA CONSULTATION PUBLIQUE



L'avenir de Saint-Joseph-de-Kamouraska, c'est **VOTRE** *affaire !*

- AVIS À TOUTE LA POPULATION -

Une **consultation publique** est organisée pour vous (familles, jeunes, aînés, nouveaux arrivants), afin de vous donner la **chance de venir exprimer vos idées et projets**, pour le **développement et mieux-être de votre municipalité**, votre communauté.

Quand : Le mercredi 17 novembre 2010

Heure : 19 h 30

Lieu : À la salle municipale (Salle de l'école)

Pourquoi participer ?

- Vous êtes les experts et connaisseurs de Saint-Joseph.
- Le développement et l'amélioration du cadre de vie de votre milieu vous concerne.
- La municipalité prépare un nouveau plan de développement (2010-2014) et a besoin de connaître vos priorités.

Au programme :

- Présentation du portrait de la municipalité
- 3 ateliers de discussion animés : économie, social et environnement (vous en choisirez un!)
- Retour en plénière pour une mise en commun du contenu des ateliers

* Inscription sur place à partir de 19 h.

* Pause-café et collation incluses.

Cette consultation publique est organisée par la municipalité et le comité de développement de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Pour information :
Sébastien Simard, agent de développement
493-2214, poste 6
dev.st-joseph@hotmail.com



VIE ACTIVE TOUS LES JEUDIS À 13 H 30



C'est peut-être de la médecine préventive. Chose certaine ça fait du bien et c'est sans frais. Bien sûr, on peut faire des exercices tout seul, chez soi. Mais le fait de les faire en groupe avec une certaine direction et de la musique, c'est une détente et une activité sociale.

Vie Active fait partie d'un réseau. Les activités assurent un certain maintien de notre condition physique. Cette année, c'est Mme Jacqueline Dubé qui assure la direction locale. Tout se passe à la salle Entraide / 3^e Âge le jeudi à 13 h 30.

Les activités sont conçues pour être adaptées à chaque participant. Il n'y a pas de compétition; chacun /chacune y va selon ses capacités, son âge et son état de santé. Pas de préinscription; on

La municipalité a maintenant son site *Web* accessible sur internet: www.stjosephkam.ca. Dorénavant, on y trouve les comptes-rendus des séances du conseil municipal (2010) et les Bloc-Notes. Le site est un outil d'information intéressant pour la population. (FT)

La grange de la dîme: grand ménage à l'intérieur

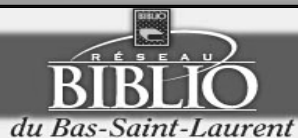
Thomas St-Pierre et Jean-Marc Ouellet ont décidé de faire un « don nature » à la paroisse et de faire un nettoyage majeur de tout l'intérieur de la grange de la dîme. Pourquoi ? Faire plus de place à louer pour l'entreposage des autos pour l'hiver; encourager le Conseil de la Fabrique et les paroissiens devant le travail à faire si jamais on entreprend la restauration et la mise en valeur de notre bien patrimonial bâti. On peut penser que ces deux bénévoles ont donné au moins 40 heures de travail. Bravo et merci!



LE REVENU NET DU CONCERT / DON À LA MAISON DE LA VALLÉE

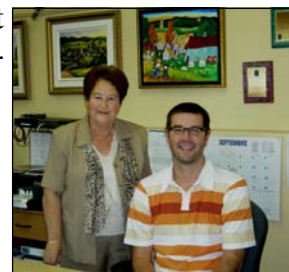


La générosité engendre la générosité. Le concert de Peggy Bélanger et Michel Angers, le 18 septembre dernier, a rapporté la somme de 2 525\$ et, après les dépenses, un revenu net de 1 535\$. Les membres de la chorale paroissiale sont fiers de ce beau concert et de l'appui de la population. De plus, ils auraient eu droit à cette somme et se faire une activité récompense mais ils ont décidé de se rallier à une autre œuvre communautaire, la résidence pour les aînés, La Maison de la Vallée. Quel beau geste!



Des nouvelles de la bibliothèque

En tout premier lieu, sachez que je suis heureux d'être le nouveau responsable de la bibliothèque municipale et de prendre la relève d'une bénévole chevronnée dans la communauté à l'origine du service de bibliothèque municipale, Mme Anita Boudreau. Cette dernière a su, à travers des heures de formation qu'elle m'a gentiment offertes, me transmettre sa passion et une partie de son expertise pour la gestion de ce bien culturel qui, je l'espère continuera de profiter à l'ensemble de la population.



Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture demeurent les mêmes soit :

Jeudi, de 19h à 20h

Samedi, de 14h à 16h

De plus, à toutes les deux semaines en matinée (période 3 du calendrier scolaire), la bibliothèque est ouverte aux élèves de l'école primaire afin que ceux-ci viennent y échanger leurs livres et périodiques.

Des nouveaux bénévoles

La bibliothèque est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, notamment pour assurer les heures d'ouverture. Toute nouvelle personne désireuse de s'impliquer est la bienvenue et n'a qu'à me contacter au 493-2214, poste 4. Cela représente entre 1 à 2 heures d'implication par mois et une formation vous sera offerte. Avis aux nouveaux arrivants qui ont le goût de prendre part au dynamisme communautaire !

De la lecture pour vous plaire

C'est ce vendredi 15 octobre que de nouveaux volumes arriveront à votre bibliothèque. Une rotation d'environ 150 volumes a lieu six fois par an. J'envisage d'aménager une section «nouveau» où il sera possible de venir consulter facilement ce qui est fraîchement arrivé dans les rayons. Enfin, sachez qu'il est possible en tout temps que nous fassions la demande auprès du réseau Biblio pour un volume que vous aimeriez lire mais que nous n'avons pas en inventaire.

Sébastien Simard

«Transmettre la Foi... Et ne jamais cesser d'éduquer notre Foi» *Yvon-Joseph Moreau*

Les catéchètes, Gertrude Deschênes, Josée Morin et Odette Morin, sont de nouveau à l'œuvre avec les jeunes et leurs parents. Cette année, 20 jeunes de 6 à 12 ans sont inscrits.

On réunit les jeunes une fois par mois de 18 h 30 à 19 h30 pour lancer la démarche à suivre. Plusieurs parents assistent à la réunion afin de mieux poursuivre le travail à la maison. Ceux-ci trouvent d'ailleurs, que c'est l'occasion de réfléchir à leur tâche et d'enrichir leur propre démarche.

Depuis que la catéchèse a été enlevée du curriculum scolaire, le défi revient aux parents et à la paroisse (comme il se doit). Transmettre la Foi devient maintenant un acte très personnel tout en travaillant avec les catéchètes mandatés. (FT)

Réunion du Cercle de Fermières le jeudi 4 novembre à 13 h 30



UN GRAND PRIVILÈGE À 80 ANS PAR FREDERICK TONER

Peu de gens dans le monde peuvent vivre une célébration de la vie comme nous l'avons vécue, Anita et moi, à Saint-Joseph les 18 et 19 septembre dernier. Pour ceux et celles qui n'y étaient pas, voici comment tout s'est déroulé.

La chorale que je dirige à l'église depuis plus de 30 ans a décidé de me faire une fête surprise à l'occasion de mon anniversaire (4 x 20). Mon implication et le bénévolat ne se font pas seuls; ma conjointe, Anita, est toujours là avec moi et nous partageons tellement de tâches que la fête de l'un est aussi la fête de l'autre. Cette collaboration développe une force qui permet d'entreprendre des projets qui nous étonnent nous-mêmes quand nous relisons nos pas. C'est donc notre fête.

- Tout d'abord la chorale a organisé un souper / buffet à l'Hôtel Universel de RDL et a invité toutes les personnes avec qui notre implication nous a permis de les connaître et apprécier au cours des années: les membres de la chorale, la Biblio, le Comité de Développement, le Conseil municipal, le Chœur Amisol, l'Ensemble Adagio, les agents du CLSC, du CLD et d'autres amis sans titre spécial. La chorale a eu la gentillesse d'inviter ma famille nombreuse qui habite la région de Grand-Sault au N-B. Nous y étions plus de 100 personnes.
- La chorale nous a offert un cadeau spécial: un concert de chant donné par deux artistes dont Peggy Bélanger, soprano, et Michel Angers, guitariste, à l'église de Saint-Joseph. C'est un cadeau «immatériel», du beau chant et de la belle musique, qu'on pouvait partager ensemble tout de suite.
- M. Daniel Chénard a préparé, avec soin et humour, des hommages qui racontent des bribes d'histoire depuis notre arrivée en 1976. En offrant un vin d'honneur de la part de la municipalité, le Maire, M. Sylvain Roy note avec soin la contribution de l'un et l'autre à la vie communautaire. Le tout s'est terminé par des remerciements d'Anita et de moi-même, un constat d'amitié, de solidarité et l'accueil de tant de bienveillance. Claire Soucy et Antonia Fortin ont dirigé l'équipe de responsables et ont présenté les interventions avec toute la force de l'art, de leur expérience et de leur amitié.

Le lendemain, dimanche, c'est la fête de la solidarité. Puisque c'est la chorale qui avait organisé la fête de son directeur, il fallait, en retour, que la chorale puisse contribuer de son beau répertoire. Alors, nous avons préparé une messe spéciale avec thème, la solidarité, — tout comme la première communauté chrétienne (décrite dans les Actes des Apôtres). Les chants choisis en ce sens (en français et en anglais) ont permis à des membres de ma famille de se joindre à la chorale.

Enfin, on ne voulait pas laisser partir la visite et les amis sans les restaurer un peu. Alors, nous avons commandé un beau buffet à Guy Bouchard qui nous attendait à la Salle Entraide Âge d'Or le dimanche midi. Il ne fallait que cela pour terminer la fête et nous permettre de partager nos sentiments et d'échanger sur cette belle célébration de la vie.

Merci à toutes et à tous pour tant de délicatesse.



Qu'il fait bon vivre à St-Joseph!

C'est ce qu'en témoignent les élèves de l'école Saint-Louis de Saint-Joseph...

« Un esprit sain dans un corps sain »

Le 22 septembre dernier, l'école St-Joseph était fière d'accueillir les élèves de l'école Les Pèlerins de St-André dans le cadre d'un tournoi amical de soccer. C'est sous le soleil radiant que, toutes et tous, ont partagé leur passion pour ce sport. Merci à M. Jean et à sa stagiaire, M^{me} Marie-Ève, de rendre nos jeunes actifs et en santé.



Une fibre entrepreneuriale

La fibre est dans l'arbre, l'arbre est dans le papier, la « récup » est dans les mains des élèves. Et oui, c'est en septembre dernier, que les élèves de l'école St-Joseph ont redémarré leur microentreprise, entre autres, par la fabrication de cartes de Noël (faites à la main). De plus, nos petits lutins préparent déjà leurs productions d'articles de Noël. Suivez leurs pas, car en décembre, ils ouvriront leur boutique de Noël.

La vie scolaire de l'école Saint-Louis de Joseph écrite par Diane Doyon, enseignante-ressource.

Une expérience significative dans ma vie d'étudiante... PAR JESSICA LAROUCHE

Je visite régulièrement une dame (Mme Francine Fortin) affectée par la sclérose en plaques et en fauteuil roulant depuis maintenant 27 années. Dans le cadre de mon cours en soins infirmiers (je suis en 3e année, au Cégep de La Pocatière), j'ai proposé à cette dame qui avait déjà offert une conférence à des étudiants du Cégep en 1991, de renouveler son expérience auprès des étudiants de ma classe. Elle a accepté le projet sans hésitation et a travaillé fort pour mettre à jour sa conférence. C'est un témoignage touchant et humain qu'elle nous a livré, et cette rencontre très émouvante fut appréciée de tous. Cette dame déterminée a transmis le message suivant à la classe: « Allez au bout de vos rêves, peu importe dans quelle situation vous êtes. » Originaire de St-Pascal, cette dame habite au Centre D'Anjou de St-Pacôme depuis maintenant un an. Son conjoint avait une entreprise (Créations Gibo) et elle s'occupait de l'administration. Aujourd'hui, c'est son fils qui est propriétaire de l'entreprise.

MERCI CLAUDE...

Il y a peu de temps, notre député Claude Béchard nous a quittés. Après un long combat contre la maladie, cette dernière aura imposé ses règles. Je retiendrai de Claude, son sourire et sa bonne humeur, son écoute et son côté taquin. Bien évidemment, en tant que maire, nous avons eu quelques divergences d'opinions concernant quelques dossiers, mais cela fait partie de la joute politique et, quoiqu'il en soit, un grand respect mutuel a toujours ponctué nos échanges.

Merci Claude pour tout ce que tu as fait pour la collectivité de St-Joseph, elle t'en sera toujours très reconnaissante. Tu me disais souvent que tu avais une affection particulière pour St-Joseph, du fait que tu y venais régulièrement les étés dans ta jeunesse. Et bien, peut-être trouverons-nous une petite place pour toi lorsque l'occasion s'y prêtera. À bientôt Claude!

RAMPE D'ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL

Quoiqu'elle soit bien modeste, les citoyens qui se sont rendus au bureau municipal dernièrement, auront remarqué que l'entrée possède désormais une rampe pour les gens qui vivent certaines limitations physiques. Elle est modeste mais très utile semble-t-il. Je m'en veux un peu de ne pas y avoir pensé plus tôt. Même s'il n'y avait pas eu de demandes en ce sens, une situation récente nous a tous faits allumer en même temps.

Tant mieux si les gens l'apprécient. Cela fait partie des petites améliorations peu coûteuses mais tellement utiles et parfois même « évidentes ». N'hésitez pas si vous voyez des petits manques semblables; il est en effet possible que nous ne pensions pas à de tels détails, tout simplement parce que nous n'y avons... pas pensés. En passant, notre rampe est l'œuvre de Thomas St-Pierre. Merci pour ce beau résultat Thomas.

MERCI CHALEUREUX À MARIKA ET ANDRÉANNE

Cet été, comme à chaque été, nous avons deux moniteurs ou monitrices et leur fonction est d'amuser et de divertir nos jeunes. Cet été ne fit pas exception et c'est avec beaucoup de reconnaissance que je désire remercier Marika Charest et Andréanne Larouche. À entendre les commentaires nombreux à votre sujet, il semble que vous avez fait l'unanimité et que vous avez été très appréciées. Merci à vous d'eux.



PORTRAIT MUNICIPAL ET PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Le 17 novembre prochain, à 19h30, nous voulons absolument vous voir afin de parler des grandes orientations à privilégier au cours des 5 prochaines années. Cette rencontre ouverte à tous aura lieu à la salle municipale.

Je n'en dirai pas plus pour l'instant puisque d'autres, dans cette édition, vont le faire de façon beaucoup plus exhaustive que moi. Ma mission est surtout de vous rappeler à quel point il est important de venir nous livrer le fond de votre pensée. Après tout, il s'agit de notre village.

PROJET ÉOLIEN AU KAMOURASKA

Vous avez reçu par la poste, depuis peu, une circulaire vous informant et vous invitant à une séance d'information publique qui se tiendra à St-Alexandre, le 9 novembre à 18h30.

Même si, comme vous le verrez, il s'agit d'un projet idéal selon moi, -- modeste, en pleine forêt, en retrait de toute habitation, pas dans un milieu fragile, etc.--, ce serait quand même approprié de venir constater les différents enjeux qui caractérisent ce projet.

Notre maire fait partie des 5 conseillers-fondateurs et est secrétaire de l'organisme à but non lucratif (OBNL) créé pour l'occasion. De concert avec la firme Innergex, mes collègues de St-André, St-Denis, St-Pascal et La Pocatière, vous convions à venir voir de visu, à quel point ce projet est emballant, en raison notamment de ses faibles impacts et de ses retombées économiques tout de même non négligeables pour toute la MRC.



UN NOUVEAU MAIRE SUPPLÉANT... TE!

Merci à Nancy Tremblay qui a accepté d'agir comme maire-suppléant pour la prochaine année. En effet, suite à l'élection de novembre 2009, l'équipe de conseillers avait alors choisi d'occuper ce poste en alternance à chaque année. Bravo Nancy et un gros merci à Pascal Boulay, qui vient de céder ce poste très hautement rémunéré

4 FOIS 20...

Quelle belle fête Frederick et Anita ont eue dernièrement. Vous le méritiez bien et considérez que c'était la moindre des choses envers un couple qui se donne tant à sa collectivité. Merci de continuer d'être là et toutes nos félicitations aux organisateurs. *Sylvain Roy, Maire*

COMITÉ DE TRAVAIL SUR L'AVENIR DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Suite à la consultation publique sur l'avenir du patrimoine religieux en mai dernier, un comité a été mis sur pied afin d'étudier différents scénarios proposés. Ce comité, pour l'instant, est composé de Marielle Tardif, présidente du conseil de la Fabrique, Marjorie Ouellet, Alexandre Dalferro, Sophie De Courval et Sébastien Simard, agent de développement.. Le comité n'est qu'au début de son travail, mais, une fois les démarches avancées, il nous en fera part.. (FT)

TÉLÉPHONES / MUNICIPALITÉ ET SERVICES: 493-2214 +

Afin d'épargner les frais de plusieurs services offerts par la Municipalité: un seul numéro maintenant. On s'habitue. On compose 418 493-2214 et on attend la réponse enregistré. Si on connaît le numéro du poste à rejoindre, on le signale. Sinon, on écoute l'enregistrement.

Les postes ou services:

- Bureau municipal, secrétariat, numéro 3
- Bibliothèque et CACI numéro 4
- Bureau de Poste numéro 5
- Agent de développement numéro 6
- Local de l'OTJ numéro 7
- L'inspecteur municipal, Michel Bélanger: 418 868-639

Suite à diverses situations et questionnements, nous vous informons de la pratique légale d'une **procuration**.

➤ **La procuration est :**

- Une délégation de pouvoir donnée à quelqu'un (procureur) lui permettant de poser des actes au nom de la personne qui a donné la procuration
- Le propriétaire du compte est **le membre uniquement**
- Le procureur n'est pas obligé d'être membre de la caisse
- Le procureur peut détenir une carte d'accès

Les informations et avances de fonds sur Visa à partir d'un guichet automatique ne sont pas accessibles au procureur.

➤ **Les pouvoirs et limites du procureur :**

- Agir et retirer, en tout ou en partie les sommes qui y sont ou seront déposées sur les comptes d'épargne
- Doit agir avec honnêteté et loyauté, dans le meilleur intérêt du membre
- Endosser tous chèques ou ordres de paiement faits à l'ordre du membre, à les déposer ou en recevoir le paiement
- Déposer le paiement de tout coupon d'intérêt
- Autoriser des contrordres de paiement (selon certaines règles)
- Visualiser les produits enregistrés détenus par le membre sur le folio pour lequel il détient une procuration
- Fermer le compte
- Ne peut effectuer de transactions sur les comptes de régime enregistré, les parts permanentes et les parts privilégiées à moins que le membre rédige une procuration spécifique à cet effet
- Ne peut emprunter ou donner des garanties pour et au nom du membre
- Ne peut nommer un autre procureur ou se nommer un remplaçant
- **Ne peut négocier ses chèques personnels sur le folio du membre titulaire**
- **Ne doit pas se servir de la procuration à des fins personnelles**

➤ **Les obligations de la caisse :**

- La caisse n'est jamais obligée de traiter avec le procureur du membre
- Accepte généralement de le faire si aucun élément particulier ne justifie de ne pas le faire
- Devrait refuser de le faire si elle ne fait pas confiance au procureur (exemple : exclu en tant que sociétaire à la suite du dépôt d'enveloppes vides, etc.)
- N'est pas tenue de surveiller le procureur, mais doit néanmoins agir avec prudence
- Doit prendre toutes les informations nécessaires devant toute opération douteuse ou illégale (**ex: paiement de factures du procureur à même le folio du membre**)

La caisse doit refuser d'exécuter une transaction illégale

La procuration prend fin à la demande écrite du membre (ou verbale si pleine confiance de la caisse envers le membre qui est dans l'impossibilité de se présenter) ou en cas de décès, de faillite ou de jugement d'un tribunal.

Nous espérons que ces quelques informations sauront vous être utiles ou répondre à vos interrogations. Comme toujours, si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au 418-495-2420 et il nous fera plaisir de vous répondre!